

# MAIRIE DE GIGORS-ET-LOZERON

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14/02/2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 février 2022 à 20h04, sous la présidence de M. David GARAYT, Maire.

Présents : DEFFAISSE Jean-Michel - DEFFAISSE Yves - GARAYT David - MANGOU Didier - MARTIN Béatrice - MARTIN Robert - MATT Patrick (pouvoir de HUSSY Damien) - PERRET Marion - STORPER Marc

Absents excusés : BRUNIAU Séverine ; HUSSY Damien (pouvoir à MATT Patrick)

Secrétaire de séance : MARTIN Béatrice

M le Maire procède à la lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 17/01/2022 et le soumet au vote : adopté à l'unanimité

M le Maire annonce la naissance de Sylvain le 12/02/2022, deuxième enfant au foyer de M Mothe et Mme Broquet à Paruel, le conseil adresse ses sincères félicitations aux heureux parents.

### **Délibération 1 : Petite enfance CCVD- Transfert des bâtiments, approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale de Transfert de Charges)**

Suite à l'approbation du rapport successivement soumis aux membres de la CLECT le 11/01/2022 et aux délégués du Conseil communautaire le 25/01/2022, le Conseil municipal doit se prononcer sur ce transfert. Jusqu'à présent la Communauté de Communes utilisait des locaux mis à disposition des Communes pour exercer sa compétence en matière de Petite Enfance. Lors du Conseil Communautaire du 28/09/2021, l'intercommunalité a décidé de transférer les équipements existants conformément à l'article L1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

### **Délibération 2 : Adressage, attribution d'un numéro de voie pour le réservoir de la Commune de Cobonne aux Bourbous**

Suite aux renseignements recueillis par la secrétaire, un arrêté du Maire devrait suffire pour formaliser la démarche. Par conséquent, cette délibération n'est plus justifiée.

### **Informations diverses et compte rendu de réunions**

M le Maire fait état d'un courrier de M Claude Bonnet, héritier de Mme Maillet (née en 1880 à Gigors) qui souhaite proposer l'acquisition des parcelles AI114 et AI115 à la Commune. Au vu de leur localisation et de l'occupation du sol, le conseil ne donnera pas suite à cette proposition.

Par ailleurs, M le Maire fait la lecture du courrier de M Gilbert Terrail qui interpelle le conseil sur les difficultés de cohabitation entre les chiens de protection des troupeaux très présents sur la Commune, et les autres usagers. Il suggère des chenils itinérants pour éviter la divagation des chiens de protection en journée. Les élus du conseil sont conscients des tensions existantes sur ce sujet ; et ils font appel à la compréhension et au civisme de chacun pour le maintien de relations cordiales.

Un courrier de la section CGT de La Poste est parvenu en mairie pour alerter les élus sur la fermeture de la plateforme de tri postal de Portes les Valence. Il est prévu que cette activité de tri soit transférée à St Priest, ce qui engendrerait des flux de courrier plus long et des transferts supplémentaires par véhicules contribuant ainsi à l'augmentation de l'impact environnemental. Au vu de ces éléments le conseil approuve les dires du syndicat et décide d'adresser un courrier à la Communauté de Communes afin de suggérer une action collective.

Afin de conforter la situation professionnelle de M Mothe, éleveur à Paruel, auprès des services agricoles du point de vue de la superficie minimum d'installation, la Commune s'engage à renouveler le conventionnement de pâturage des landes du terrain communal de Louziaux pour une durée de 4 ans.

Par délibération du 25 janvier 2022, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un fonds de concours ouvert à toutes les Communes du territoire. Les projets recevables doivent s'intégrer dans les thématiques suivantes : transition sociale, environnementale, énergétique, numérique ou économique. Pour bénéficier de ce fonds de concours d'un montant de 34 482€, il convient de monter un dossier décrivant le projet, et de le soumettre à l'une des deux sessions d'examen (mars ou septembre). Le Conseil souhaite prendre le temps de réfléchir pour décider sur quel projet ce montant pourrait être affecté.



Le 8 février 2022, au hameau des Rollands, l'expert de l'assurance de la Commune a participé à la rencontre portant sur les infiltrations d'eau dans la cave de la maison de Mme Robert. Le rapport de visite nous sera remis dans les prochaines semaines.

Plusieurs opérations ont été menées sur le réseau d'eau potable ; les élus s'excusent auprès des abonnés pour les perturbations engendrées par certaines d'entre elles. Le compteur de distribution a été déplacé et changé chez M Bertand à Gaillet, le coût des travaux est partagé entre la Commune et l'abonné. Il en a été de même pour le compteur de Mme Wälti et M Jerusalmi à Lozeron. Une section de conduite a été changée sur l'antenne alimentant la maison de M Maire aux Contières ; et une vanne a été remplacée sur le chemin du Savelat à proximité de la maison de M Monnier. Enfin, les compteurs de sortie des réservoirs (compteurs production comptabilisant les volumes distribués) ont été renouvelés comme l'imposent les exigences de l'Agence Régionale de Santé.

Depuis ce début d'année, plusieurs demandes d'habitants ont été déposées en matière d'urbanisme : des demandes de travaux avec l'installation de panneaux photovoltaïque sur la maison du Levant, une division parcellaire pour la société de la Sye des peupliers à la Rivière ; et un dossier de permis de construire pour la création d'un établissement recevant du public (restaurant) aux Michauds. A la demande de M le Maire les travaux liés à l'installation d'une serre sur les terrains Sanoflore ont été suspendus dans l'attente d'une régularisation administrative.

### Compte rendus de réunions

Lors de la réunion Gervanne-Sye du 24/01/2022 à Beaufort/G, le thème du tourisme a fait l'objet d'une présentation par la Responsable du Pôle Communes et Territoire de la Communauté de Communes du Val de Drôme. Outre la stratégie touristique, les échanges se sont poursuivis sur les constats des élus et les points « chauds » de la fréquentation dans la vallée. Il ressort que plus que jamais, les comportements des touristes ont changé : les réservations se font à la dernière minute, la prise des informations ne se fait plus nécessairement par les offices de tourisme, la communication est désormais sous l'emprise des réseaux sociaux. Il a été aussi question de lutte contre l'ambrosie avec le projet de travail collaboratif des référents communaux à l'échelle de la vallée. En matière d'aide alimentaire, la Commune de Beaufort/G propose de réfléchir une convention avec l'aide du CIAS pour que les autres communes de la vallée puissent bénéficier des denrées retirées à la Banque alimentaire. Par ailleurs, le positionnement du SIVOS dans le projet de cantine centrale mutualisée porté par la CCVD a été abordé par les élus de Suze. Ces derniers regrettent que l'avis de la Commune qui met à disposition le local ne soit pas pris en considération.

En l'absence de la présidente, les élus du SIVOS réunis le 26/01/2022 n'ont pas pu traiter l'ordre du jour ; le budget a été présenté lors de la réunion du 8 février 2022.

Le 31 janvier 2022, MM Storper et Matt ont rencontré de M Dommanget, Technicien au Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour la présentation des actions d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics. Ce sujet retient l'attention de plusieurs élus au regard de l'état de nos bâtiments. Il ressort qu'un contact sera pris avec les techniciens de la *Plateforme de la rénovation, Biovallée énergie*, plateforme locale créée par les deux communautés de communes (CCCPS et CCVD) pour accompagner les collectivités et les particuliers dans ces démarches.

Une nouvelle réunion sur le sujet du Schéma de fréquentation touristique dans la vallée de la Gervanne s'est tenue le 8 février 2022 par visioconférence. Les participants sont sollicités pour proposer des projets attractifs, des lieux à mettre en valeur, des thématiques patrimoniales afin d'orienter la fréquentation touristique et de faciliter son intégration dans le territoire. Le PNRV a présenté une liste d'actions possible sur le territoire et a recueilli l'avis des communes présentes. Une prochaine réunion sera planifiée afin de délimiter les rôles dans ce travail.

M Storper présente les avancées du groupe de travail des élus du bassin de vie sur le site internet Gervanne-Sye suite à la réunion du 27/01/2022. Le conseil discute de la proposition de trame et valide l'arborescence. Il fait remarquer que toutes les communes ne s'investissent pas à la même hauteur, et qu'il est parfois difficile de recueillir les avis de certaines. La Charte éditoriale doit être affinée, elle permettra d'encadrer les contenus diffusés sur le site, et sa validation devra être faite par l'ensemble des Communes.

La conférence des Maires du 08/02/2022 a été annulée, elle est reportée à une date ultérieure.

Prochaines réunions :

- 16/02/2022 de 16 à 18h : Atelier PLUi pour ajustement des zonages au siège de la CCVD ;
- 17/02/2022 à 19h : présentation du PLH à Cobonne ;
- 05/03/2022 8h30 à 12h30 : Séminaire des élus ; élaboration du Projet de territoire,
- 07/03/2022 à 18h : réunion des Maires du bassin de vie à Suze;
- 08/03/2022 à 9h-12h : SCOT présentation du Bilan Ressources/Besoins en eau au siège de la CCVD

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Lundi 28 mars 2022 à 20h00**

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 22h28

La secrétaire MARTIN Béatrice,



Le Maire, GARAYT David

